



## COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF du 6 juillet 2020

### Visioconférence

**Présents** : Bruno CHAIGNON, Benoît CORDIER, Robert DEMOLY, Jean-Michel GUENIN, Jean-Paul PONCHON, Gilles ZOPPI

**Invités** : Jean-François DUCROT, Emilian BROE

**Excusés** : Sandrine JACQUES, Eric PIHET (connexion), Norbert PRUDON

**Absent** : Roger CHEVALIER, Bernard MARY, Eric MEZIER, Joël MILLARD

- Accueil et émargement

- Essai de correction des problèmes de connexion
- Nouvelles de Norbert, convalescent
- FFC accélère la reprise
- BFC aussi : 4 épreuves en juillet !

1. Approbation Compte-rendu du Bureau Exécutif du 8 juin (reçu le 10 juin)

- Compte-rendu approuvé à l'unanimité

2. Point de la situation relative au Covid-19

- Différentes mesures toujours en cours (détaillée mail samedi 04/07)
  - Activité partielle (4h quotidiennes pour Chantal & Elodie, 2h quotidiennes pour Aurélia & Paul)

- Télétravail ou possibilité de venir au bureau quand nécessaire
- Claire en congé (Maxime forfait mensuel pour 2h quotidiennes idem Paul)
  - Cette mesure est en place jusqu'au 31 août
  - Accord de l'Etat obtenu
  - Les salariés perçoivent leur salaire intégral chaque mois (compensation du Comité Régional)
- Demande de Prêt Garanti par l'Etat (PGE)
  - La demande a été transmise à la banque (Crédit Mutuel) avec tous les documents nécessaires, par le Trésorier Général (pour un montant de 250 K€, avec un taux de 0,25%, correspondant aux frais de gestion)
  - Accord définitif imminent
- Lien concret permanent avec la FFC, avec Conseil National des Présidents de Région & Conseil Fédéral en visioconférence notamment.
- Les différents communiqués officiels sont transmis systématiquement, notamment aux clubs avec copie aux membres du Conseil d'Administration.
- Les principaux communiqués :
  - 16/06 : communiqué FFC (L. Sylvestre) – reçu aujourd'hui
    - Abaissement de 40% de la grille de prix minimum imposées sur les épreuves fédérales
    - Epreuves fédérales : 10 coureurs maximum par club (préconisé pour toutes les épreuves = Authoison)
  - 19/06 : FFC autorise la reprise des compétitions (effet immédiat), toutes disciplines, toutes catégories

- Respect des règlements, des RTS, des règles sanitaires (10 personnes au même endroit au même moment)
- 26/06 : FFC annonce un retour à la normale pour la pratique des activités cyclistes (compétition ou entraînement)
  - Règle des 10 personnes plus applicable
  - Distanciation des 2m plus applicable
  - Respect des mesures reprises dans les fiches sanitaires

### 3. Approbation définitive du calendrier (votée à l'unanimité)

- Point actuel par J.F. Ducrot
- Nomination des arbitres désormais possible
- A partir de maintenant : les changements apparaitront sur le site dans la rubrique dédiée.
  
- Point particulier Préfecture du Doubs, qui est encore récalcitrante, malgré un courrier du Secrétaire Général de la Préfecture qui précise que les agents ont pour consigne de faire preuve de souplesse sur les délais d'instruction dans tous les cas. Jérôme Mourey va reprendre contact avec la personne responsable.
  
- Point sur nos Championnats Régionaux, à date :
  - Route Elite : VC Toucy (16/08)
  - Route Avenir : Jura Cyclisme (10 octobre)
  - CLM toutes catégories : VHJ St-Claude : annulé !!! au profit d'une gentleman (inacceptable) ; un courrier sera envoyé au club pour indiquer la désapprobation du BE
  - Route Masters : BRC (26 septembre)

- BMX : ?
  - VTT XC : VC Dole (13/09)
  - VTT descente : VC Senonais (04/10)
  - VTT Enduro : US Giromagny (30/08)
  - Cyclo-cross : AC Champagnole (06/12)
  - Féminines : Grand Est → 11/10 à Tomblaine (Mirabelle Classic) juniors à élites
  - Féminines : minimes cadettes : Jura Cyclisme (30/08) Prix Boitaloc à Vadans
- Les épreuves officielles
    - Coupe de France N1, CC Etupes (28 au 30/08), Tour du Pays de Montbéliard
    - Coupe de France Femmes, VC Morteau (30/08) à Morteau
    - Championnats France Avenir, CD70 (22 au 25/10) à Gray
    - Coupe de France VTT DH, VTT Mont d'Or → 29 au 30/08 à Métabief
    - Coupe de France VTT Trial, ACT Belfort (12 & 13/09) à Belfort
  - Tour de l'Avenir :
    - Etape Champagnole – Septmoncel le 15/08
    - Une équipe régionale est confirmée au départ

#### 4. Point financier (Jean-Paul)

- Cf documents « situation financière »
- Impact financier prévisionnel

- La baisse des recettes est de 260 250 € au 30 juin (conforme à la prévision) par rapport à N-1.
  - Elle est compensée en partie par une réduction des charges de 174 722 €
  - Cette perte est due à la non-perception des droits d'organisation et d'engagements des épreuves annulées, et une baisse des licences, en nombre et en tarif (doit être compensée par le PGE, cf. plus haut)
  - La gestion très saine des comptes du Comité permet à notre trésorerie d'être préservée.
  - Un réajustement du budget prévisionnel n'est donc pas nécessaire (il nécessiterait alors une approbation du Commissaire aux Comptes et devrait être validé en AG)
- La subvention pour l'achat d'un nouveau véhicule a été accordée par le Conseil Régional (celui-ci, particulièrement bien négocié par F. Toscano sera livré à l'automne)

## 5. Mesures de relance

- Pour juillet ?
  - Le BE décide de ne pas assouplir les Droits d'Organisation et d'Engagements : la mesure serait trop tardive
- A partir d'août ?
  - Droits d'organisation et d'Engagements maintenus à l'identique (peu de place pour de nouvelles épreuves et cela se solderait donc par une perte sèche pour le Comité, qui serait alors dans l'obligation d'appliquer la baisse éventuelle aux épreuves déjà existantes)
  - Rappel épreuves Féminines avec DO gratuits, mesure qui a été saluée de façon unanime par les instances et dans la presse (nationale et régionale)

## 6. Questions diverses

- Problèmes d'organisation pour le Prochain CA, reporté au 23 juin à Dijon, dans un 1<sup>er</sup> temps, puis mis en stand-by, après consultation des Membres
  - Une majorité s'est prononcée pour un report après le 10/07
  - Pour l'instant : CREPS ferme à 17h30, peut-être horaire normal après 10 juillet (à confirmer après cette date) mais groupe réduit à 25/30 participants...
  - MRS Besançon : ferme à 19h30 et WE
  - Visioconférence ? tous les membres ne sont pas équipés, cette solution reste malgré tout envisageable.
  - Report après les vacances ?
- Le BE propose de tenter une tenue du CA après la mi-juillet, même si les congés seront nombreux, en 2<sup>ème</sup> lieu, visioconférence, et en dernier recours report après les congés (période exceptionnelle), avec envoi régulier des informations au CA, par mail, en solution palliative.
  - Rappel que tous les comptes-rendus du BE se trouvent en ligne sur le site et qu'ils sont consultables par tous.
  - Envoi du contre-rendu du BE d'aujourd'hui dès sa rédaction au CA, pour information (bien qu'il ne soit pas validé)
- Logement : départ des locataires
  - Recherche nouveaux locataires : comment procéder ?
  - Qui pour s'en occuper ?
  - Proposition de confier la gestion à une agence ; à valider par le CA.
- AG 2020
  - Rappel : elle est fixée au 16 Janvier 2021
  - 2 candidatures pour l'instant (jusqu'à fin juillet)
    - Bletterans
    - AC Bisontine

- Différentes fiches pratiques sur site FFC
  - Notamment fiches sanitaires (Cf courriers de ce matin)
  - Envoyées aux clubs (+CA) par 3 mails différents
  
- Challenge de l'Est
  - Pas de Coupe de France Cadets des Départements
  - Challenge sur 2 épreuves :
    - 30/08 à Vadans (39), Jura Cyclisme, Prix Boitaloc
    - 04/10 à Mazelay (88), également Ch. Grand Est cadets
    - Les participations en équipe de CD seront possibles, mais ces épreuves seront ouvertes aux clubs et aux individuels
  
- Bonnèterie
  - Commandes de cuissards pour sélection Tour de l'Avenir (environ 450 € pour 18 pièces)
  - Commande de maillots de Champion de BFC (gratuits)

La visioconférence est levée vers 21h.

Le Président,

*Gilles ZOPPI*

## SITUATION FINANCIERE

au 30 JUIN 2020

	AU 30/06/2019	AU 30/06/2020
<b>Cpte 45</b>	20 448,76	15 231,96
<b>Cpte 60</b>	194 190,00	220 584,97
<b>TOTAL</b>	<b>214 638,76</b>	<b>235 816,93</b>

**CAISSE AU 30/06/20 : 145,15€**

	Créances au 30/06/2019	Créances au 30/06/2020
Clubs	93 627,77	14 967,32

<b>N-1 2018/2019</b>	01/06/2019 au 30/06/2019	du 01/11/2018 au 30/06/2019
Dépenses	54 307,19	711 752,11
Recettes	54 562,60	864 520,87
		<b>152 768,76</b>

<b>N 2019/2020</b>	01/06/2020 au 30/06/2020	du 01/11/2019 au 30/06/2020
Dépenses	11 293,13	538 030,85
Recettes	3 796,00	604 270,24
		<b>66 239,39</b>